

ce jour, non seulement les prix mais la quantité des marchandises ayant de beaucoup baissé.

L'hon. M. RALSTON: Je l'ai dit.

L'hon. M. HANSON: Alors, ce doit être lorsque vous nous avez endormis. Je n'ai jamais entendu l'honorable député faire cette remarque, excepté...

L'hon. M. ELLIOTT: "Etourdis", mais non "endormis".

L'hon. M. HANSON: Je n'ai que quarante minutes à moi, et je prie les honorables députés de me laisser continuer.

Dans le cours de ses arguments, l'honorable député de Shelburne-Yarmouth a déclaré, comme nous le lisons à la page 2263 du *hansard*, que la moyenne du commerce annuel du pays durant les cinq ans terminés le 31 mars 1930, lorsque les honorables députés étaient au pouvoir, s'est chiffrée à \$2,372,192,198, et que le commerce total durant cette période s'est monté à \$11,860,960,000. D'un autre côté, il a dit que durant les cinq ans expirés le 31 mars 1935, la moyenne annuelle a été de \$1,190,985,038, et que le total durant cette période n'a été que de \$5,954,925,194. Je n'ai pu vérifier ces chiffres, mais je les suppose exacts au fond. Nul doute que l'honorable député ne les ait obtenus du Bureau de statistique.

Je répondrai d'abord que durant la période de cinq ans mentionnée par l'honorable député le commerce de l'univers est tombé de 66 milliards en 1928-1929 à environ 25 milliards seulement, soit une diminution de pas moins de 62 p. 100. Durant la même période, le commerce du Canada n'a décliné que d'environ 50 p. 100, de sorte que l'on a raison de dire de temps à autre que le Canada a traversé la période de dépression dans des circonstances plus favorables que la plupart des pays.

L'hon. M. RALSTON: Ce chiffre de 66 milliards se rapporte-t-il à la période de cinq ans?

L'hon. M. HANSON: Sauf erreur, les statistiques émises par la Société des nations indiquent que le commerce de l'univers a baissé de 66 à 25 milliards.

L'hon. M. RALSTON: Durant quelle période?

L'hon. M. HANSON: Dans la deuxième période de cinq ans.

L'hon. M. RALSTON: Les 66 milliards concernant la première période de cinq ans?

L'hon. R. B. HANSON: Non, je ne pense pas que cela soit exact. Il y a eu un déclin

général du commerce, qui a tombé de 66 milliards de dollars à 25 milliards de dollars, soit une chute de 62 p. 100, tandis que le commerce du Canada, durant la période correspondante, n'a tombé que de 50 p. 100. Il faut se rappeler que la valeur des denrées en dollars durant la période antérieure était plus que double dans certains cas.

L'hon. M. RALSTON: Que dites-vous?

L'hon. R. B. HANSON: La valeur en dollars a tombé d'environ 50 p. 100 après 1930.

L'hon. M. RALSTON: Le dollar a-t-il fléchi?

L'hon. R. B. HANSON: Non, mais la valeur des denrées a baissé. L'honorable député sait très bien ce que j'essaie de démontrer et les interruptions sont indignes de lui. Mais la véritable raison du déclin apparent de notre commerce extérieur est fondée sur deux éléments importants qui sont: premièrement la baisse des valeurs des marchandises en dollars; et deuxièmement la fermeture des marchés à presque tous nos produits par nos voisins du Sud qui ont imposé des droits à peu près prohibitifs contre nous par le tarif Hawley-Smoot qui est devenu en vigueur en juin 1930. Si nous tenons compte de ces deux éléments, nous pouvons nous féliciter de ce que notre commerce étranger se soit comporté comme il l'a fait. Je veux parler très brièvement de la question des arrangements commerciaux avec les Etats-Unis. Il ne serait pas à propos de parler longuement des négociations qui se font avec le président et le cabinet des Etats-Unis en vue d'accords commerciaux, au moment où nous venons de communiquer nos propositions aux autorités des Etats-Unis conformément à leur loi, propositions qui sont à l'étude. Il n'y aura cependant pas de mal à relater ici brièvement la position du parti conservateur exposée par le premier ministre dans un discours qu'il a prononcé au cours de la session de 1933 et qu'on trouvera à la page 2244 du *hansard*. Il y a passé en revue toute la situation, remontant à 1879, à l'époque où fut inaugurée la politique nationale dans notre pays; il y a fait l'histoire de la question, rappelant les lois adoptées en 1888, en 1890 et en 1894 sous l'ancien régime conservateur, puis celles qui ont été adoptées en 1897 sous le gouvernement Laurier, et enfin celles de 1923. Toutes ces lois comportaient des offres de réciprocité commerciale de la part du Parlement du Canada. En dépit de toutes ces offres, les Etats-Unis ne cessèrent de relever leur tarif contre le Canada, sauf durant une courte période sous l'administration du président Wilson, période durant laquelle nous avons joui de presque tous les avantages de l'accord proposé en 1911. Je veux attirer tout parti-